

La Direction régionale de l'économie, de l'emploi  
du travail et des solidarités des Hauts-de-France

**AVIS DE PUBLICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION PARITAIRE REGIONALE  
INTERPROFESSIONNELLE DE LA REGION HAUTS-DE-FRANCE  
POUR LE MANDAT 2021-2025**

Article L. 23-112-5 du code du travail  
Article R. 23-112-14 du code du travail

Considérant :

- l'arrêté du 10.12.2021 portant attribution des sièges de membres des commissions paritaires régionales interprofessionnelles ;
  - les désignations effectuées par les organisations syndicales de salariés et les organisations professionnelles d'employeurs auxquelles ont été attribués des sièges ;
- La commission paritaire régionale interprofessionnelle de la région Hauts-de-France est composée des membres suivants :

Qualité (représentant employeur/salarié)	Nom et prénom du représentant	Profession du représentant	Appartenance syndicale éventuelle
Représentant salarié	HERMAN Isabelle	Assistante maternelle	CFTC ( Confédération française des travailleurs chrétiens )
Représentant salarié	RIOLLET Sophie	Juriste droit social	UNSA ( Union nationale des syndicats autonomes)
Représentant salarié	CAGNY Nathalie	Chargée de mission	CFDT (Confédération française démocratique du travail)
Représentant salarié	LOISON Ludovic	Employé	CFDT (Confédération française démocratique du travail)
Représentant salarié	LOONES Sophie	Attachée de direction	FO (Confédération générale du travail-Force ouvrière)
Représentant salarié			FO ( Confédération générale du travail-Force ouvrière)
Représentant salarié	VAN TREECK Sarah	Chargée de mission	CGT( Confédération générale du travail)
Représentant salarié	ALVAREZ Stéphane	Educateur sportif	CGT( Confédération générale du travail)
Représentant salarié	DUQUESNOY Alexe	Secrétaire administrative	CGT( Confédération générale du travail)

Représentant salarié	LEGRAND Philippe	Chargé de mission	CGT( Confédération générale du travail)
Représentant Employeur	BIRAMBAUX Marino	Gérant	CPME ( Confédération des Petites et Moyennes Entreprises)
Représentant Employeur	GARRIDO Alexandra	Gérante	CPME ( Confédération des Petites et Moyennes Entreprises)
Représentant Employeur	CANIVET Philippe	PDG	CPME ( Confédération des Petites et Moyennes Entreprises)
Représentant Employeur	CAN Aydin	Directeur d'agence	CPME ( Confédération des Petites et Moyennes Entreprises)
Représentant Employeur	DOUZERY Caroline	Employeur	CPME ( Confédération des Petites et Moyennes Entreprises)
Représentant Employeur	SALINGUE Marc	Gérant technique transports	MEDEF ( Mouvement des Entreprises de France)
Représentant Employeur	LOGERAIS Didier	Dirigeant	MEDEF ( Mouvement des Entreprises de France)
Représentant Employeur	DUPONT Bernard	Imprimeur	U2P ( Union des entreprises de proximité)
Représentant Employeur	REMOISSONET Alain	Artisan	U2P ( Union des entreprises de proximité)
Représentant Employeur			U2P ( Union des entreprises de proximité)

A compter de la présente publication, les désignations effectuées par les organisations syndicales de salariés et les organisations professionnelles d'employeurs peuvent être contestées dans un délai de quinze jours devant le tribunal d'instance du ressort territorial de la DREETS.

La présente liste est publiée au recueil des actes administratifs et est également mentionnée sur le site internet de la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités.

Fait à Lille, le 30/12/2022

Le directeur de la direction régionale de l'économie,  
de l'emploi, du travail et des solidarités  
des Hauts-de-France,  
par intérim

Martial FIERS